



VILLE D'ANDENNE

CPAS de Andenne

Date d'expertise : 14 novembre 2024

rue de l'hôpital 20
5300 Andenne

085 84 94 00

Information générales

Un CPAS, ou "centre public d'action sociale", assure la prestation d'un certain nombre de services sociaux et veille au bien-être de chaque citoyen. Chaque commune ou ville a son propre CPAS offrant un large éventail de services.

→ Quelle aide offre le CPAS?

Voici quelques exemples de services proposés par le CPAS :

- de revenu d'intégration ;
- d'aides sociales mensuelles équivalentes ;
- d'avances sur prestations sociales ;
- d'aides alimentaires ;
- d'intervention dans les dépenses de soins de santé ;
- d'intervention dans les frais liés à la prise en location d'un logement ;
- d'allocations de chauffage ;
- de mise en place de guidances budgétaires.

01 Les services proposés sont

A domicile

Etre aidé dans ses actes essentiels

Pour préparer le repas

Gérer son quotidien

Recevoir de l'aide dans ses démarches administratives

Recevoir de l'aide pour gérer son budget

En dehors du domicile

Prendre un transport adapté

Pour un déplacement personnel

Recevoir des informations

Sur le handicap

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :

Gwen Fourmanois

